

## **MOTION DE SOUTIEN AUX AGENTS SNCF ET CONTRE LA RÉDUCTION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA GARE DE GRAVELINES**

Monsieur Alain MERLEN expose au Conseil Municipal :

Considérant la nécessité d'assurer un service public de qualité pour les usagers de la SNCF et les habitants de Gravelines ;

Considérant l'importance de maintenir un accès facile et direct aux services de la SNCF, notamment par le biais des guichets physiques ;

Considérant les inquiétudes légitimes des agents de la SNCF concernant la suppression de postes et les fermetures de guichets ;

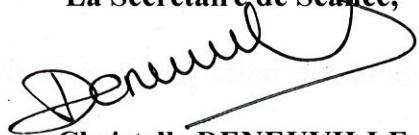
Considérant l'impact négatif que ces mesures pourraient avoir sur la qualité du service offert aux voyageurs et sur l'attractivité de la gare de Gravelines ;

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Exprime son soutien aux agents de la SNCF et sa solidarité face aux décisions de restructuration annoncées ;
- Souligne l'importance de maintenir les guichets ouverts et de garantir des horaires d'ouverture adaptés aux besoins des usagers ;
- Demande à la SNCF de reconsidérer sa décision de réduire les horaires d'ouverture de la gare de Gravelines ;
- Invite la SNCF à engager un dialogue constructif avec les élus locaux et les représentants du personnel afin de trouver des solutions alternatives qui préservent la qualité du service public ;
- Soutient toutes les actions menées pour défendre les intérêts des usagers et des agents de la SNCF ;
- Appelle les élus locaux, les usagers et les habitants à se mobiliser pour défendre le maintien de ce service public essentiel ;
- Charge le Maire de transmettre cette motion à la direction de la SNCF, aux représentants du personnel, et aux autorités compétentes ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 23 JUILLET 2025  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,

  
Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 24 JUIL. 2025

Mis en ligne sur le site de la Ville le 24 JUIL. 2025

Conseil Municipal convoqué le : 17 Juillet 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU 23 JUILLET 2025 - 17h30**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire  
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFROUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLL, Madame Valérie GENEVET, Madame Christelle DENEUVILLE, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Monsieur Claude WADOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur DEVOS, Monsieur Michel CANOEN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame VERSTRAET, Madame Claudine BARBIER, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur WILMOT, Madame Emmanuelle PERY, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur MERLEN, Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC,

Monsieur Laurent NOTEBAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame DUBOIS, Madame Nathalie RIOT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame SALA, Monsieur Julien GERAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur VEYER, Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame BEAUSSART, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur LIAGRE, Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale, pouvoir donné, refusé par Madame GENEVET,

Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale, pouvoir donné, refusé par Madame VANDERSTRAETEN,

Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal. pouvoir donné, refusé par Madame BLEUEZ.

**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal,  
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal,  
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.